

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

AUTORITE AERONAUTIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

INSTRUCTION N° **00001** / CCAA/DG/DSA DU _____

13 FEB 2015

RELATIVE

AUX LICENCES ET QUALIFICATIONS

DES PERSONNELS EN CHARGE DE

LA MAINTENANCE DES AERONEFS

ET ELEMENTS D'AERONEFS

- AVIONS ET HELICOPTERES -

TABLE DE MATIERES

SECTION 0 - GENERALITES	5
0.1 Objet	5
0.2 Définitions	6
0.3 Abréviations	7
SECTION I - PRESCRIPTIONS TECHNIQUES	9
CHAPITRE A. LICENCE DE MAINTENANCE D'AERONEFS – AVIONS ET HELICOPTERES	9
I.A.1. Champ d'application	9
I.A.2. Catégories de licence	9
I.A.3. Groupes d'aéronefs	9
I.A.4. Demande	10
I.A.5. Admissibilité	11
I.A.6. Prérogatives	11
I.A.7. Exigences en matière de connaissances de base	12
I.A.8. Exigences en matière d'expérience de base	13
I.A.9. Maintien de validité de la licence de maintenance d'aéronefs (LMA)	15
I.A.10. Endossement avec les qualifications d'aéronef	15
I.A.11. Limitations	17
I.A.12. Preuves de la qualification	17
I.A.13. Dispositions relatives aux équivalences et à la conversion	17
CHAPITRE B. PERSONNELS DE MAINTENANCE DES AERONEFS AUTRES QUE LES AVIONS ET HELICOPTERES	18
CHAPITRE C. PERSONNELS DE MAINTENANCE DES COMPOSANTS D'AERONEFS	18
SECTION II- PROCEDURES ADMINISTRATIVES DE L'AUTORITE AERONAUTIQUE POUR LA DELIVRANCE ET LE CONTROLE DE LA LICENCE DE MAINTENANCE D'AERONEFS (LMA)	19

CHAPITRE A - GENERALITES	19
II.A.1. Champ d'application	19
II.A.2. Préalables	19
II.A.3. Archivage	19
CHAPITRE B - DELIVRANCE D'UNE LICENCE DE MAINTENANCE D'AERONEFS (LMA)	20
II.B.1 Procédure pour la délivrance d'une licence de maintenance d'aéronefs (LMA)	20
II.B.2. Procédure pour la délivrance d'une licence de maintenance d'aéronefs (LMA) par l'intermédiaire d'un organisme de maintenance agréé	20
II.B.3. Procédure de modification d'une licence de maintenance d'aéronefs (LMA) pour y inclure une catégorie ou une sous-catégorie de base additionnelle	21
II.B.4. Procédure de modification d'une licence de maintenance d'aéronefs (LMA) pour y inclure une qualification d'aéronef ou pour supprimer des limitations	21
II.B.5. Procédure de renouvellement de la validité d'une licence de maintenance d'aéronefs (LMA)	22
II.B.6. Procédure pour la délivrance d'une Licence de Maintenance d'Aéronefs (LMA) par équivalence d'une LMA d'un Etat membre de l'OACI	22
II.B.7. Procédure pour l'approbation de la formation au type d'aéronef	23
Chapitre C- Examens	23
Examen par l'Autorité Aéronautique	23
CHAPITRE D- Conversion des Qualifications des personnels de certification (Validation des droits acquis – Règle dite du « Grand-père »)	24
II.D.1. Généralités	24
II.D.2. Rapport pour la conversion des qualifications mentionnées sur les Autorisations délivrées par l'Autorité Aéronautique	25
II.D.3. Rapport de conversion pour les habilitations des organismes de maintenance agréés	25
CHAPITRE E - Crédit d'examen	25
CHAPITRE F- Contrôle permanent	26
II.F.1. RETRAIT, SUSPENSION OU LIMITATION DE LA LICENCE DE MAINTENANCE D'AERONEFS (LMA)	26
APPENDICES	27

Appendice I Exigences en matière de connaissances de base	28
1. Niveaux de connaissance pour les licences de maintenance d'aéronefs (LMA) de catégorie A, B1, B2 et C	28
2. Modularisation	29
Appendice II Normes de l'examen de base	73
I. Généralités	73
II. Nombre de questions par module	74
Appendice III - Formation au type d'aéronef et norme d'examen, Formation en cours d'emploi.	79
1. Généralités	79
2. Niveaux de formation au type d'aéronef	80
3. Norme de formation au type d'aéronef	82
4. Normes d'examen et de contrôle pour la formation au type	93
5. Normes d'examen de type	94
6. Formation en cours d'emploi	95
Appendice IV - Exigences concernant l'expérience requise pour l'extension d'une licence de maintenance d'aéronefs (LMA)	97
1. Exigences en matière d'expérience pour l'ajout d'une catégorie ou sous-catégorie	97
2. Modules nécessaires pour l'ajout d'une catégorie ou sous-catégorie	97
Appendice V - Formulaires de demande	99
Appendice VI - Formulaire de Licence de Maintenance d'Aéronef (LMA)	100